



# GAZETTE DU JOUR.

FRANÇOIS, de grands évènements se préparent ; je suis en *Vedette* : tout ce que je vois, tout ce que j'entends, sur le champ, je vous en instruis ; ce que vous découvrirez, ce que vous apprendrez, faites-le moi savoir, je le publie sur l'heure.

Du lundi 12 novembre 1792.

## NOUVELLES ÉTRANGÈRES.

*De Madrid, ce 28 octobre.* Les préparatifs militaires continuent mais moins pour attaquer que pour être sur la défensive. La lenteur des rassemblemens, point de général nommé, la réserve du ministre, qui accueille les ministres étrangers & les ministres de la République française, persuadent assez que notre gouvernement ne consulte que ses intérêts, & qu'il voudroit se dispenser d'entrer dans la querelle des rois. Si leur cause eut été moins désespérée, sans doute que d'Aranda l'eût embrassé, mais la soumission du Brabant, l'arrêt du Piémont, les négociations de Genève les remords des Prussiens, les revers de l'Autriche ne nous encouragent que faiblement à sortir de notre tranquillité. Que les Français ne nous attaquent pas, leur République s'établira sans aucune opposition de notre part.

*De Cassel, ce 23 octobre.* Voici ce qu'on lit dans la gazette de cette ville : « Depuis que l'avis est arrivé ici que la ville de Francfort a été occupée par un corps de l'armée du général français Custine,

tous les semestriers ont reçu ordre de joindre leurs régimens, & divers corps considérables pourvus de grosse artillerie se sont mis en marche, lesquels en liaison avec la forteresse de Ziegenhain, forment une chaîne respectable vers Hanau & Fulde. Tous les forestiers du pays doivent se rendre sur-le-champ à l'endroit qui leur est indiqué, pour former un corps de chasseurs à cheval & à pied ; le grand forestier Geise aura le commandement. Le chambellan baron d'Isbrandt, a été envoyé il y a quelques jours à Hanovre. Sa mission est relative, à ce que l'on croit, à des affaires d'état. Depuis lors un officier de la garde du corps d'Hanovre arrivé ici comme courrier, a répandu le bruit que dans le cas d'une invasion de la part des Français, le général Fering est prêt à se joindre aux Hessois avec un corps considérable d'Hanovriens.

*De l'agence, ce 30 octobre.* — Extrait d'une lettre du général Custine au général Beauharnais.

Le général m'annonce que vous devez, mon cher Beauharnais, m'expédier l'ordre de la marche

des troupes qu'il m'envoie. J'attends ces troupes & l'artillerie que je lui demande, avec un vif empressement. Au reste, j'attends les armées qui me menacent avec beaucoup de tranquillité; & quand mes renforts seront arrivés, j'espère leur faire connoître que les Français républicains valent un peu mieux que les Français d'autrefois.

Je ne fais pas trop quel parti va prendre le roi de Prusse; mais quel qu'il soit, je pense que son rôle ne sera pas trop brillant. Et celui de l'empereur, qu'en pensez-vous?

Il me faut des orateurs ici, & des orateurs allemands. Je veux faire prêcher la révolution française à Spire, à Worms, à Mayence, à Francfort. C'est une mission que je veux établir, & non une croisade que je veux faire. Envoyez-moi quelques bons républicains, gens sages, nerveux, écrivant & parlant avec énergie, & sur-tout point d'ambitieux, car ils perdent tout & brouillent tout; & comme il n'est pas juste de déplacer des citoyens sans leur donner de traitement, je viens de proposer à la convention nationale de me laisser maître de faire un traitement, que je fixerai provisoirement à cent écus par mois.

Occupez-vous de cet objet le plutôt possible. Notre club de Mayence est des plus brillants; mais il me faut des hommes pour Francfort, Worms & Spire, & pour électriser les Mayençais. Choisissez-les, & pressez leur départ pour Mayence.

Assurez les amis de la République du plaisir que j'aurai à les recevoir.

De Cologne, le 30 octobre. Les lettres de Mayence portent, que le Landgrave de Hesse, (le vendeur de chair humaine, comme on l'appelle dans ce pays) est assiégé dans ce moment à Hanau par les Français. Les allemands n'appellent plus autrement les Français, auxquels ils donnoient autrefois la dénomination de *Frantzosen*, expression qui renfermoit une espèce de dérision & de mépris; au lieu que le mot *Franchen*, actuellement employé, se présente dans une acception flat-

teuse. On se rappelle en Allemagne; que, lors que le roi de Prusse étoit à Mayence, il dit à une foule d'officiers français qui l'entouroient, en se promenant à la favorite: « Messieurs, je vous donne ma parole de roi, que, sous deux mois, je vous livre votre monarchie: reposez-vous entièrement sur moi; le succès est assuré; la gloire vous attend ». Il prononça ces paroles à haute voix, en élevant la main, & devant 2000 personnes.

De Mons, ce 7 novembre. Bournouville, lieutenant-général, est nommé pour remplacer Kellermann. Il en reçoit la nouvelle sur le champ de bataille: il répond qu'il lui est impossible de se rendre aussi-tôt, parce que depuis qu'il a pris Quiévrain, on ne cesse de combattre depuis trois jours, qu'il est obligé de suivre le succès d'une bataille qui assure la victoire de nos armées dans la Belgique; que d'ailleurs, il a été chargé de faire la sommation de livrer Mons, d'y entrer & d'en prendre possession. Il fixe son départ de Valenciennes au 20. Les regrets qu'il emporte sont de se séparer du brave Dumourier, qu'il regarde comme un père, un frère, un ami, & de remplacer un général expérimenté; mais assuré de la bravoure des soldats, il espère remplir les vues de la République.

Etat de l'artillerie trouvée à Mons.

97 canons de bronze, 19 mortiers *idem*, 14 obusiers *idem*. Total 130 pièces. — 107 canons en fer. Le total, avec les mortiers, est de 237 pièces. — Des obus par milliers; environ 3 mille bombes; près de 300 mille boulets de tout calibre; 2365 caisses de mitraille; 1357 bons fusils; des tentes, des Sabres, des pistolets par milliers.

De Göttingue, ce 26 octobre. Des lettres mandent que la consternation est répandue dans cette ville; on présume qu'un corps volant de l'armée française n'est qu'à huit lieues de Hesse-Cassel.

L'on va célébrer ici une fête civique; il s'agit

d'abattre un monument de la tyrannie, & de le remplacer par l'arbre de la liberté : voici l'histoire de ce monument, telle qu'on me l'a racontée. Un électeur, chose bien extraordinaire, avoit rendu aux citoyens leurs droits naturels ; de manière que tout citoyen, pouvoit par ses talens & ses vertus parvenir à toutes les charges. Cette conduite excita, comme de raison, contre lui, la fureur des chanoines de son église ; ils ont cabalé contre lui, lui ont opposé un scélérat qui est parvenu à le perdre. Ce dernier a repoussé les citoyens dans l'esclavage, il a fait élever sur trois piliers & entourer de cercles de fer une pierre de la forme d'un pain de beurre ; & leur a dit d'un air atrociement gouguenard : je vous rendrai votre liberté quand cette pierre sera fondue au soleil. L'on va faire trapper des médailles avec le fer des cercles.

*De Fribourg en Brisgau.* On paroît sûr ici d'une invasion prochaine de la part des Français. On dit avoir des nouvelles certaines que Biron passera le Rhin avec 45,000 hommes, qu'il joindra Custine, & qu'alors il y aura en Allemagne une armée de 80,000 Français. Ce bruit que la peur augmente, & que des gens qui ont la confiance du peuple ne cessent de confirmer, a semé parmi nous la plus grande terreur.

#### FRANCE.

*Maubeuge.* Les Autrichiens, conduits par des émigrés, virent, le 2 mai dernier, piller le village de Bettignies, auprès Maubeuge. Ils volèrent le lit du patriote Guyot, curé de ce village. Ce bon curé, sans lit, vient d'acheter celui de son ci-devant archevêque, Ferdinand de Rohan. Ce lit est passé dans le presbytère avec ses coussins épais & son dôme majestueux. De crainte d'être accusé d'un luxe trop épiscopal, le citoyen curé a fait inscrire, sur la corniche qui supporte le dôme, la devise suivante, en lettres capitales aux trois couleurs nationales :

ILS AVOIENT PRIS LE MIEN.

*Paris.* Beaucoup d'émigrés sont rentrés tant à Paris que dans les départemens. La loi définitive contre eux n'est terminée que de samedi, & il a été décrété qu'elle seroit portée par-tout par des courriers extraordinaires. Leur prompt retour avant que la loi soit définitivement portée auroit dû les rendre favorables. Avant hier il a été décrété :

Les émigrés rentrés en France, sont tenus de sortir du territoire de la République ; savoir, de

Paris & de toute autre ville dont la population est de 20 mille âmes & au-dessus, dans vingt-quatre heures du jour de la proclamation de la présente loi, & dans quinzaine du même jour, de toutes les autres parties de la République ; après ces délais, ils seront censés avoir entrepris la loi du banissement & punis de mort.

§. Un correspondant du Finistère nous mande que dans la nuit du 1<sup>er</sup> au 2 novembre, les patriotes d'une petite ville de ce département ont donné aux aristocrates, le bouquet suivant, pour leur souhaiter la fête des trépassés. Sous l'ancien régime, le jour des trépassés étoit un jour lugubre, sérieux, qui ne rappelloit que des souvenirs douloureux ; sous le règne de la liberté tout devient fête joyeuse. Comment serions-nous tristes pendant que Custine nous approvisionne de jambons de Mayence, que Dumourier nous expédie de la bière de Flandres, & que nous nous entichissons des maisons & du mobilier des émigrés. Dans nos achats, nous n'oublions pas les tables & les serviettes, car nous voulons les célébrer en buvant à leur santé. Nous avons chanté hier des litanies sur la tombe des trépassés ; voici quelle étoit la marche : Cinq jeunes Sans-Culottes, une clochette à la main & un flambeau de l'autre, précédoient un honnête républicain affublé d'une robe noire. Le cortège se rendoit gravement à différentes portes, où le républicain, qui présidoit à la cérémonie, prononçoit d'une voix lamentable, l'invocation suivante de prier pour les trépassés.

*Devant la maison des petits despotes de la ville.*

Les aristocrates quoique vivans sont trépassés.

Priez Dieu pour les trépassés.

*Devant la maison des nobles.*

La noblesse & tous ses titres fastueux sont trépassés.

Priez Dieu pour les trépassés.

*Devant la maison des juges.*

Le règne des gens de justice, leurs chicanes & leurs épices sont trépassés.

Priez Dieu pour les trépassés.

*Devant la maison des prêtres.*

Les calotins qui fuient en Espagne sont pour nous trépassés.

Priez Dieu pour les trépassés.

*Devant la maison des vieilles dévotes.*

Gémissons sur ces gentilles demoiselles, dont les agrémens & les charmes sont trépassés.

Priez Dieu pour les trépassés.

Et après avoir parcouru toutes les maisons & en revenant.

Les émigrés, les Prussiens, les Autrichiens sont trépassés.

Priez Dieu pour les trépassés.

La fête finit par des libations sur les différentes tombes, & des razades bues pour le repos de leurs âmes.

§. *Extrait d'une lettre du maréchal de camp Egalité, au citoyen L. J. Philippe Egalité son père.*

Après avoir rendu compte brièvement des journées des 3, 4 & 5, & de l'affaire de Quarignon, emporté à la seconde attaque par le brave Thouvenot, le maréchal de camp Egalité continue :

« Le général ordonne à l'infanterie de se former en colonne & de battre la charge. Il est impossible de vous peindre ce moment : les cris de *vive la nation ! vive la République !* la joie des soldats, à la vue des colonnes marchant avec un ordre admirable !... Le spectacle étoit superbe & imposant. A l'attaque du bois, l'ennemi a fait un feu si terrible, que notre gauche plia ; mais elle fut ralliée à l'instant par Thouvenot & César, mon aide-de-camp, que Dumourier a fait capitaine sur le champ de bataille. De mon côté j'ai rallié l'infanterie du bois. — Beaucoup de soldats cherchoient leurs bataillons ; pour ne pas perdre de tems, je les rallie sous un drapeau qui cherchoit aussi le sien, & j'en forme un que je baptise *bataillon de Mons* : toutes les fois qu'un homme venoit me demander son bataillon ; *le voilà ! marche !* Enfin j'ai fait battre la charge, & mon *bataillon de Mons* a fait merveilles, & a prouvé que ceux qui le composoient n'étoient pas des fuyards. Pendant ce tems-là Dumourier rallioit la droite, & marchoit lui-même à la tête des redoutes, qui furent enlevées successivement, la bayonnette au bout du fusil. Les grenadiers Hongrois qui devoient les défendre, ont été taillés en pièce... Nous voilà maître du champ de bataille, & l'ennemi dans un tel désordre, qu'Arville a emporté les redoutes de Berthaimon & du Mont-Palaisel, sans brûler une amorce. Rien n'a manqué à cette glorieuse journée. Nous sommes entrés

ce matin dans Mons, aux acclamations d'un peuple immense. E. Walker est entré avec nous. Je ne peux vous faire une idée de cette réception. L'esprit public est excellent ici & vraiment français. Je ne doute pas que tout le pays ne se réunisse à la liberté de la France. La ville s'arme ; on nomme une municipalité ; on arrête les partisans de la maison d'Autriche. Adieu : je vous embrasse ».

C O N V E N T I O N N A T I O N A L E .

Présidence du citoyen Hérald Sechelles.

Seance du dimanche 11 novembre.

On fait lecture d'un règlement sur les pétitions : tout pétitionnaire sera tenu de se faire inscrire au comité ; ils ne seront admis que suivant l'ordre de leur inscription.

Le ministre de l'intérieur est autorisé à prendre toutes les mesures nécessaires pour éviter les épidémies résultant des cadavres pestiférés qu'on laisse les ennemis ; plusieurs volontaires en ont déjà été victimes.

On lit une lettre du général Custine, qui rend compte de quelques avantages qu'a eu son avant-garde.

Le ministre de la marine fait part d'un trait de courage d'un patron de chaloupe (Grenaudeau) à bord de la *Frasquitta*, de Nanres, qui a sauvé quatre de ses camarades, dans une tourmente qu'a éprouvé son navire.

Sur la pétition de plusieurs professeurs de Paris, on décrète que sous quinzaine, le comité de l'instruction publique rendra compte du mode de l'institution des écoles primaires.

Diétrich, maître de Strasbourg, décrète d'accusation, est arrêté & conduit à Paris. On l'accusoit d'émigration ; mais étant sous la main des tribunaux on l'y renvoie.

Le ministre de la marine annonce que le convoi arrivé à Saint-Domingue, y est heureusement débarqué, & que Blanchelande, gouverneur de Saint-Domingue, est arrivé à l'Orient. La lettre contient des détails les plus affligeans sur la colonie ; on s'y occupe des assemblées primaires pour nommer les députés à la convention.

On s'inscrit à Paris au bureau de la Vedette, boulevard de la porte Saint-Martin, à celle Saint-Denis, numéro 31. Le prix de l'abonnement est de 27 livres pour l'année, 15 liv. pour six mois, 7 liv. 10 s. pour trois mois. On peut s'abonner pour deux mois en envoyant un assignat de cent sols.